

Les prêts idéologiques d'un historien riche à un démographe pauvre

Jacques Henripin

Volume 61, Number 2, juin 1985

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/601332ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/601332ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Henripin, J. (1985). Les prêts idéologiques d'un historien riche à un démographe pauvre. *L'Actualité économique*, 61(2), 274–279.
<https://doi.org/10.7202/601332ar>

Les prêtres idéologiques d'un historien riche à un démographe pauvre

Jacques HENRIPIN
Université de Montréal

Un dicton dit qu'on ne prête qu'aux riches. Mais Fernand Ouellet ne suit pas toujours cette règle. Dans un article du numéro spécial de *L'Actualité Économique* publié en hommage au Professeur Albert Faucher¹, cet historien réputé me prête une série assez impressionnante de croyances et d'idéologies, à propos de diverses estimations que j'ai pu faire, entre 1954 et 1972, de l'évolution du taux de natalité des catholiques de la province de Québec entre 1681 et 1850. Or, en cette matière, je suis et j'ai toujours été de la plus affligeante pauvreté idéologique.

Il faut s'entendre. Je connais bien le refrain du chercheur influencé par son idéologie sans le savoir. Et je ne prétends pas qu'en tous mes écrits, j'ai été à l'abri de l'influence de ces démons de l'homme de science. Mais, ma foi, quand il m'est arrivé de faire des estimations de taux de natalité, ou de rapporter, sans esprit ou moyens critiques suffisants, les estimations des autres, je l'ai fait un peu comme un météorologue qui relève la quantité de pluie tombée. C'est aussi peu « intellectuel » que cela.

Tout cela a fort peu d'importance en soi. Mais ce petit épisode de l'historiographie québécoise mérite peut-être d'être relevé, car il illustre assez bien les dangers que courent les chercheurs trop généreux ou trop imaginatifs, lorsqu'ils essaient de lire entre les lignes. Ce n'est pas toujours mauvais, mais c'est parfois périlleux. En l'occurrence, sous la réserve des conclusions d'une psychanalyse qui pourrait me révéler des pulsions inconscientes, je pense que Fernand Ouellet me prête beaucoup trop.

La valeur du taux de natalité

Faisons d'abord une remarque préliminaire. Pour interpréter le comportement d'une population en matière de procréation, le taux de natalité présente un intérêt fort mineur. C'est l'indice le plus grossier dont

1. Ouellet, Fernand, « L'accroissement naturel de la population catholique québécoise avant 1850 : aperçus historiographiques et quantitatifs », dans *L'Actualité Économique*, vol. 59, n° 3, septembre 1983, pp. 402-422

on dispose. Par cela, je veux dire que sa valeur est affectée par un très grand nombre de facteurs, de sorte que lorsqu'elle varie, on ne peut savoir quels sont les phénomènes particuliers en cause, sauf à recourir à une analyse plus approfondie, c'est-à-dire à une série de mesures plus précises². Cela dit, il faut tout de même admettre que le taux de natalité garde un rôle d'indicateur (s'il varie, quelque chose se passe) et qu'il est précieux lorsqu'il est la seule mesure praticable, faute d'informations. Bref, quand il peut faire mieux, un démographe ne s'attarde pas longtemps sur le taux de natalité.

C'est dans cet esprit que, à l'occasion de mes travaux publiés en 1954 et en 1968, j'ai à peu près purement et simplement reproduit les estimations de Georges Langlois, à quelques variantes près, d'ailleurs assez insignifiantes. Je me doutais bien que ces taux n'étaient probablement pas le meilleur reflet possible de la réalité : pour le numérateur (nombre de naissances), je savais que les relevés de Tanguay présentaient des lacunes ; quant au dénominateur (la population), je n'avais pas, à l'époque, de moyens de vérifier la valeur des nombres proposés par les recensements. De toute façon, le taux de natalité m'intéressait relativement peu : j'ai reproduit son évaluation parce que cela fait partie des mesures qu'on donne, normalement, lorsqu'on écrit sur la natalité. Et si j'avais désiré provoquer l'émerveillement devant le pouvoir procréateur des Canadiens français, je n'étais pas tenu de m'attarder sur cet extraordinaire taux de 65 pour 1 000 ; des taux de l'ordre de 55 pour 1 000 suffisaient amplement.

Rendre à César...

Les estimations que j'ai publiées avec Péron en 1972 atténuent beaucoup le caractère insolite du taux de la période 1761-70 (65 pour 1 000). Mais je dois rendre à César ce qui est à César : c'est Péron qui a eu l'idée de faire cette correction. Sa méthode est assez proche, semble-t-il, de celle qu'a utilisée F. Ouellet dans ses propres travaux.

Il est probable que les résultats obtenus par ces deux auteurs sont plus proches de la réalité que ceux que j'avais moi-même *reproduits* auparavant. En tout cas, ils paraissent plus vraisemblables. C'est peut-être tout ce qu'on peut dire ; car après tout, estimer la population en cumulant la différence entre les naissances et les décès pendant plus de cent cinquante ans, c'est supposer que les migrations nettes sont nulles ou négligeables. Peut-on en être sûr ?

2. Si, par exemple, le taux de natalité baisse, plusieurs phénomènes peuvent en être la cause : une modification de la composition de la population par âge et par sexe, une baisse ou un retard de la nuptialité, une baisse ou un retard de la fécondité des couples, ou encore une baisse de la fécondité illégitime.

N'en jetez plus !

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là l'objet de mon propos. Ce qui m'intéresse ici, c'est la sollicitude avec laquelle F. Ouellet m'entraîne dans un paradis idéologique plein de surprises : je serais d'abord passé par des « perspectives » natalistes (1954 à 1968), puis, à partir de 1972, j'aurais été happé par des courants dominants qui auraient entraîné les chercheurs des sciences sociales à valoriser l'uniforme, c'est-à-dire la ressemblance des comportements de diverses sociétés. Dans la première période, j'aurais été plus ou moins le chevalier servant de « la tradition nataliste » de mes prédécesseurs (Bunle et Langlois), tradition à laquelle F. Ouellet associe plus ou moins mes maîtres Gemaehling, Henry et Sauvy ; cette tradition tendait, si je comprends bien, à mettre en valeur l'idée (ou peut-être l'idéologie) de la revanche des berceaux. Pendant la seconde période, je suis « sensibilisé jusqu'à un certain point au message véhiculé par les tenants de la théorie de la transition démographique » (p. 412). C'est par ce truchement que, sans en avoir l'air, j'escamote le caractère singulier de la natalité des Canadiens français pour la placer dans le moule uniforme de la transition démographique.

Essayons de mettre un peu d'ordre et de véracité dans tout cela. Et surtout de la sobriété dans ce festin de sentiments, de courants idéologiques et épistémologiques qui m'auraient harcelés pendant une vingtaine d'années. Mais il faut d'abord descendre sur terre.

Une fécondité presque championne

Je n'ai pas attendu le début des années 1970 (la marche de l'armée des sciences sociales vers l'« uniforme ») pour m'étonner de taux dépassant 55 et même 60 pour 1 000. Mais quoi faire ? Il eût fallu corriger le numérateur des lacunes de Tanguay³ et surtout faire une critique des recensements. Cela dépassait mes moyens et je m'intéressais à autre chose.

Ce qui m'occupait principalement, c'était la nuptialité et la fécondité des couples. Ce sont ces phénomènes fondamentaux qui caractérisent le pouvoir procréateur d'une population. Et il faut bien admettre que l'intensité de la procréation, chez les Canadiens français, avait belle allure. Ils se mariaient beaucoup, relativement jeunes par rapport aux Européens de l'époque, et les couples étaient remarquablement féconds. En fait, jusque vers 1870, les couples canadiens-français ont eu l'une des plus fortes fécondités qui aient pu être mesurées pour une population humaine. Mais ils ne sont pas les champions. Ce qui sert d'étalon, dans le monde de la démographie, pour une fécondité maximale, c'est celle des Huttérites qui vivaient au début du XX^e siècle aux États-Unis. La fécon-

3. Hubert Charbonneau en a fait une excellente critique ; voir son livre « Vie et mort de nos ancêtres », Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1975.

dité de leurs couples a été un peu plus forte (à peine) que celle des Canadiens du régime français. Il y avait de quoi être émerveillé par la performance de nos ancêtres. Mais on peut être émerveillé sans plonger dans la « tradition nataliste » et nationaliste ! L'entomologiste qui se prend d'admiration pour le pouvoir reproducteur des abeilles n'est pas pour autant partisan de la revanche des abeilles sur une espèce concurrente.

La revanche des berceaux

Nous voici à cette revanche des berceaux. C'est une espèce de slogan à contenu politique (il n'y a rien de mal à cela) et qui correspond en même temps à une réalité. Mais cette réalité, je la vois plutôt à partir du dernier quart du XIX^e siècle. Éliminons le mot « revanche », qui évoque une espèce de concertation intentionnelle en vue d'une action contre l'ennemi ; parlons plutôt de compensation. Je crois qu'il n'y avait pas grand chose d'intentionnel dans ce phénomène, sauf peut-être dans l'esprit des dirigeants, mais ce ne sont pas eux qui faisaient les enfants. Mais après coup, on peut constater que, de 1870 à 1950 environ, les Canadiens français ont compensé l'immigration des non-francophones par une surfécondité substantielle. Il y a vraiment eu, pendant cette période, un comportement particulier des Canadiens français par rapport aux autres peuples d'origine européenne : le déclin de la fécondité a été, chez eux, beaucoup plus lent qu'ailleurs. Il ne semble pas que ce soit le cas avant 1870 : les Canadiens français avaient une fécondité très forte ; mais c'était aussi, semble-t-il, le cas des couples ontariens⁴. Tout se passe comme si la fécondité traditionnelle des Canadiens français était une fécondité nord-américaine. Peut-on parler de « revanche » quand il s'agit d'un comportement fécond semblable à celui de son « adversaire » ?

La transition démographique (sans théorie)

Après 1870, c'est différent. Parler de cette période, c'est aussi se placer dans le cadre de la transition démographique de l'Occident. Il faut à ce sujet préciser quelques notions élémentaires. D'abord, avant d'être une théorie, la transition démographique est un *fait* commun à tout l'Occident et qui le sera d'ailleurs à l'ensemble de l'humanité. Cette transition comporte deux éléments fondamentaux : une baisse continue de la mortalité, suivie (parfois accompagnée) d'une baisse de la natalité. La « théorie » ne fait son apparition que lorsqu'on essaie d'expliquer cette formidable mutation démographique. Mais il s'agit d'abord de deux faits, probablement liés entre eux. F. Ouellet ne parle que du deuxième fait : la chute de la natalité.

4. J. Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1968, p. 39-41.

« Perspectives nouvelles », écrit F. Ouellet à propos de l'article de 1972. Voilà une remarque pour le moins surprenante : j'ai appris cela sur les bancs de l'université, vingt ans auparavant. Et encore une fois, ce n'est pas une question d'idéologie : il s'agit là de faits irréfutables, élémentaires, observés dans tout le monde occidental, y compris le Québec.

Mais ce deuxième élément de la transition démographique, la baisse de la fécondité, on ne peut le faire intervenir qu'après 1870 (la date peut varier suivant les populations), sauf pour la France, plus précoce. Pour les autres pays, cette baisse ne s'est guère manifestée avant. On ne saurait donc s'inspirer de la transition démographique (même si on la connaît) quand on examine la natalité avant 1870 (sauf en France). Je n'ai donc pas été imprégné, presque subitement, de l'esprit de la transition démographique vers 1972.

Mises au point supplémentaires

F. Ouellet est un peu intrigant quand il parle de ce phénomène démographique qui est tout simple dans son essence. Signalons deux choses en particulier :

a) Il laisse entendre (p. 419) que si je me suis enfin résolu à donner des estimations plus faibles de la natalité, entre 1760 et 1850, à l'occasion de mon article avec Péron (qui était le véritable auteur de cette estimation), c'est que je commençais à être influencé par la « théorie » de la transition démographique. Et que dans cette perspective, il était bon de réduire les taux de natalité de la période 1760-1850, afin de montrer des « signes avant-coureurs de l'éclosion prochaine de la modernité ». Je pense qu'il ne viendrait à l'esprit d'aucun démographe de chercher dans les taux de natalité de 1770, des signes avant-coureurs du déclin qui a débuté un siècle plus tard.

b) En outre, F. Ouellet, qui ne pense à la transition démographique qu'en termes de théorie ou d'idéologie, voit derrière cela des diabolins, des « croyances », des « postulats » qui vont à l'encontre du malthusianisme (p. 416). Encore une fois, il ne s'agit pas de théorie, mais de faits bien établis depuis bien avant 1970, même pour le Québec. On n'a pas à y croire ou non : ils sautent à la figure ! Mais pour la fécondité, ces faits se produisent à partir du dernier quart du XIX^e siècle, pas au XVIII^e. Là où l'élément « croyance » peut intervenir, c'est dans l'*explication* de ce lien apparent entre baisse de la mortalité et baisse de la natalité. Là-dessus, on peut diverger d'opinion, encore que l'idéologie me paraisse assez éloignée de ces divergences. Quant à l'opposition entre le malthusianisme et la transition démographique, il faudrait que F. Ouellet soit plus explicite. Pour ma part, j'y vois plutôt une concordance, même si les moyens pris par les couples pour réduire leur fécondité n'ont pas été ceux que préconisait ce fameux pasteur. Malthus proposait à ses contemporains de

réduire leur fécondité en se mariant plus tard. Les Occidentaux ont suivi son conseil trois quarts de siècle plus tard, mais ils ont adopté un moyen moins déplaisant : ils ont pratiqué le coïtus interruptus... en attendant toute la panoplie des contraceptifs plus modernes.

Conclusion

Bref, les Canadiens français ont bel et bien eu une fécondité remarquablement élevée jusque vers 1950. Cela ne les a pas empêchés de participer à la transition démographique. Mais ils l'ont fait d'une façon singulière pour ce qui est du déclin de la natalité : chez eux, ce déclin a été beaucoup plus lent que chez la plupart des autres Occidentaux. Voilà l'essentiel et cela n'a rien à voir avec les idéologies, les modes intellectuelles, ou encore les engagements affectifs. À cet égard, il importe fort peu que les taux de natalité des catholiques du Québec, entre 1760 et 1850, aient été de 58 ou de 52 pour 1 000. Cela dit, je m'empresse d'ajouter qu'il est intéressant d'estimer ces taux de natalité le mieux possible et je reconnais les mérites de F. Ouellet.

Mais ce n'est pas une raison pour supposer que l'un de ses contemporains a fait de la démographie sous l'empire des courants idéologiques. À la rigueur, on pourrait me reprocher d'avoir été paresseux. L'éloge de la paresse a déjà été fait, mais cela ne me justifie pas entièrement. Cependant, j'ai l'impression que cette « vertu » ferait grand bien à l'imagination de l'un de nos historiens les plus entreprenants.

Étant « victime » de ses débordements, je suis bien sûr un peu choqué de me voir ainsi livré à la géhenne des idéologies et des passions sournoises. Mais le premier mouvement d'humeur passé, je dois avouer que je ne suis pas loin d'être émerveillé — comme je l'ai été par la natalité des Canadiens français — par cet étonnant processus de l'esprit qu'on trouve chez certains chercheurs. Que d'idées extraordinaires leur viennent au cerveau ! Que quelqu'un ait une petite défaillance, qu'il ait commis l'imprudence de reproduire l'estimation d'une mesure sans faire la critique des données (car ce n'était pas son propos), et le voilà embrigadé dans un courant de pensée, soumis à une idéologie, pris dans des engagements passionnels. Il se corrige ? C'est pire : le voilà tiraillé entre des postulats et des croyances qui se contredisent. Tout cela à son insu... jusqu'à ce qu'enfin un lecteur des âmes vienne dévoiler les chimères qui l'avaient asservi.

Combien sont-ils comme cela, dans ce qu'on appelle les sciences sociales ? Quelle fraction représentent-ils ? Quelle est leur distribution suivant les disciplines ? Voilà des valeurs numériques qu'il serait intéressant d'estimer. Et ce serait presque aussi intéressant que l'estimation du taux de natalité entre 1760 et 1850.

Mais je dis tout de même bravo pour l'imagination !